



COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE
DE DÉONTOLOGIE DES PSYCHOLOGUES

Journée d'étude déontologie
PARIS, 19 NOV. 2016

COMMANDE DEMANDE CONSENTEMENT

- *Questions déontologiques* -



Programme complet, informations pratiques, inscriptions

WWW.CNCDP.FR



Fédération Française
des Psychologues et de Psychologie

université
Paris Ovest
Nanterre La Défense

Argumentaire

Recevoir une commande institutionnelle, répondre à des demandes de plus en plus variées dans des lieux diversifiés, créer un cadre d'intervention respectant les aspects déontologiques, prendre le temps de l'expliquer à l'utilisateur pour obtenir son consentement, tel est le défi sans cesse renouvelé auquel le psychologue est confronté chaque jour dans sa pratique professionnelle.

Face à l'évolution des demandes institutionnelles et à la diversification des missions, nous proposons aux psychologues une journée de réflexions et d'échanges sur la notion de consentement. Au-delà des aspects juridiques qui feront l'objet d'une intervention spécifique, nous mettrons l'accent sur la nécessaire construction d'un cadre de travail en accord avec notre code de déontologie et ce, quels que soient les personnes que nous recevons et notre lieu d'exercice (champs médico-social, sanitaire, juridique et carcéral, éducatif, de l'entreprise, des nouvelles technologies...). Cette journée sera une nouvelle occasion de débattre au cours de tables rondes, d'analyser et construire ensemble une réflexion en particulier au regard des avis rendus par la Commission.



Programme

⌚ 8h45 : *Accueil des participants*

⌚ 9h00-9h15 : *Introduction*

Catherine Martin, Présidente de la CNCDP et **Benoît Schneider**, Président de la FPPP

⌚ 9h15-9h45 : *Respect de la personne : principes de base*

Marie-Jeanne Robineau, Membre de la CNCDP

» Questions : 10 mn

⌚ 9h45-10h45 : *Les devoirs du psychologue : entre libertés et contraintes.
Le point de vue du juriste*

Lina Williatte Pellitteri, Professeur de droit Université Catholique de Lille, Avocat au barreau de Lille

» Questions : 15 mn

PAUSE

⌚ 11h00-11h30 : *Mission, commande, demande : et le « consentement » de la/du psychologue ?*

Alain Létuvé, Ex-membre de la CNCDP, Docteur en psychologie, psychologue honoraire des hôpitaux

⌚ 11h30-12h00 : *Le psychologue et les nouvelles pratiques à distance
(téléphone, internet, webcam...) : réflexions et apports déontologiques*

Caroline Alter et **Maria Ouazzani**, Membres de la CNCDP

⌚ 12h00-12h30 : *Discussion*

PAUSE DÉJEUNER

⌚ 14h00-15h00 : *Le consentement : droit nouveau du patient ou imposture ?*

Roland Gori, Psychanalyste, Professeur émérite de psychopathologie clinique à l'Université d'Aix-Marseille

» Questions : 15 mn

⌚ 15h15-16h15 :

3 ateliers au choix :

» *Le consentement des parents dans les interventions auprès d'enfants est-il toujours nécessaire ?*

» *Toute transmission écrite suppose-t-elle le consentement de la personne ?*

» *Contraintes et/ou altération du discernement : comment négocier le consentement de la personne ?*

⌚ 16h30-17h00 : *Synthèse des ateliers*

⌚ 17h00-17h15 : *Clôture*

Informations pratiques

Horaires

La journée se déroulera le **19 novembre 2016**, de 8h45 à 17h15.

Lieu

Université Paris Ouest – Nanterre La Défense 200 Avenue de la République, 92000 Nanterre

Accès et plan du campus disponibles sur le site de la CNCDP, 📄 www.cncdp.fr.

Modalités d'inscription

La journée d'étude CNCDP 2016 s'inscrit dans une action de formation continue de 1 x 7 heures (actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances, selon l'article L. 6313-1 du Code du Travail). L'inscription se fait **exclusivement en ligne** à partir d'un des deux formulaires prévus à cet effet : au terme de ces derniers, un **contrat de formation** (inscription individuelle) ou une **convention de formation** (inscription dans le cadre d'une prise en charge par l'employeur) sera édité selon votre situation.

Tarifs

- ➔ 99,00 € - Tarif Public
- ➔ 49,00 € - Tarif Adhérent (membres individuels et des organisations de la FFPP)
- ➔ 29,00 € - Tarif Étudiant (sur justificatif)

Modalités de paiement des frais d'inscription :

Inscription individuelle

➔ par chèque (chèque libellé à l'ordre de la FFPP à envoyer à FFPP «Journée CNCDP 2016» - 71 avenue Édouard Vaillant 92774 Boulogne Billancourt Cedex) ;

➔ en ligne par carte bancaire (paiement sécurisé via le site Paypal, aucun compte nécessaire). Ce mode de paiement n'est possible qu'en fin de formulaire.

Inscription avec prise en charge par l'employeur

➔ par chèque (chèque libellé à l'ordre de la FFPP à envoyer à FFPP «Journée CNCDP 2016» - 71 avenue Édouard Vaillant 92774 Boulogne Billancourt Cedex) ;

➔ par virement (RIB sur demande à siege@ffpp.net).

Formulaires d'inscription

Inscription individuelle (public, adhérent FFPP ou étudiant) :

📄 <http://cncdp.fr/index.php/journees-d-etude-deontologie/je-2016/inscr-ind>

Inscription avec prise en charge de l'employeur

📄 <http://cncdp.fr/index.php/journees-d-etude-deontologie/je-2016/inscr-empl>

Renseignements

🌐 Site de la CNCDP : WWW.CNCDP.FR (voir rubrique «journées d'étude»)

✉ Voie postale : Fédération Française des Psychologues & de Psychologie, 71, avenue Édouard Vaillant - 92774 Boulogne-Billancourt Cedex

☎ Téléphone : 09 86 47 16 17 (numéro non surtaxé) 📠 Fax : 09 81 38 55 17 ✉ E-mail : siege@ffpp.net ou contact@cncdp.fr

La CNCDP, commission indépendante est soutenue financièrement depuis sa création par la Fédération française des psychologues et de psychologie. Les modalités d'inscriptions en ligne et le traitement administratif des inscriptions sont assurées par la FFPP.